

## Riviera - Chablais

## Corseaux



Arboriste-grimpeur, Jonathan Leuba «ligote» le séquoia.



Nicolas Béguin installe les appareils de mesure.



Une machine exerce une traction progressive jusqu'à 1,5 tonne.



Les données sont transmises à un ordinateur (à g.).

# Le plus gros arbre vaudois subit un ouragan fictif

**Le séquoia de feu l'acteur James Mason est soumis à des tests dans le cadre de son plan de protection**

Stéphanie Arboit Textes  
Gérald Bosshard Photos

Vendredi dernier, 11 h. Un jeune homme détache ses cordes de grimpe non d'une paroi rocheuse, mais du séquoia sis sur la propriété de feu l'acteur James Mason, à Corseaux. Les passants peuvent se demander s'il a escaladé l'arbre pour un quelconque exploit... En réalité, Jonathan Leuba est arboriste-grimpeur. S'il est monté à 20 mètres du plus gros arbre du canton (qui en mesure 33), c'est pour fixer autour de sa circonférence une corde reliée à un cordage fixé sur un camion. De là, le vénérable arbre (de 12,60 m de circonférence à 1,30 m de hauteur et 15 m au sol) a subi une traction de 1,5 tonne. De quoi simuler des vents de 120 km/h. «Il a été soumis à l'ouragan *Lothar*», sourit Nicolas Béguin, d'Arboristes-conseils.

Ce dernier a disposé des appareils de mesure connectés entre eux autour du conifère: «L'ordinateur a enregistré une mesure chaque seconde, alors que la machine tirait de plus en plus fort. Les résultats traités, nous aurons une courbe de résistance de l'arbre.» Ces données étaient au vert en 2012, avant la construction de résidences sur le terrain.

## Surveillance étroite

Depuis l'annonce de ces travaux, le séquoia est surveillé de très près. «Tout ce qui existe pour préserver un tel arbre est mis en œuvre», se

réjouit Stéphane Krebs, paysagiste mandaté par le propriétaire - Claude Schmidt - pour s'en occuper. Nicolas Béguin confirme: «En général, les Communes imposent certaines choses, mais il est rare que les propriétaires se plient à tout et s'investissent, surtout financièrement.» Dans le cas d'espèce, Claude Schmidt «est à saluer», précisent les deux hommes. Ce dernier n'était hélas pas joignable hier.

Les tests de force du tronc et d'enracinement effectués vendredi font partie d'un vaste plan de protection, élaboré par Stéphane Krebs et approuvé par le proprié-

taire, la Commune et un expert neutre. Certaines mesures ont déjà été réalisées (comme l'installation d'un paratonnerre) ou sont en cours (comme des sondes hydriques au sol pour vérifier que l'arbre ne manque pas d'eau pendant les travaux). «Nous avons informé les prestataires du chantier pour qu'ils sachent ce qu'ils peuvent faire ou non et passons une fois par semaine», précise Stéphane Krebs.

Scruté sous tous les angles, le séquoia est régulièrement photographié. Son sol a été reminéralisé, ses racines étudiées. «Nous avons ouvert en étoile tout autour sur trois étages. Elles se portent bien sinon il aurait fallu le couper», constate Stéphane Krebs. Le propriétaire a été rendu attentif aux problèmes racinaires. «J'ai émis conseils et arguments», souligne Bernard Sauvageat, membre de l'association de défense du patrimoine de Corseaux. «Grâce à cela, ils ont supprimé des caves et construit moins profond que prévu», se réjouit Stéphane Krebs.

## Rares voix discordantes

● Le conseiller communal Jean-Blaise Barbey craint que l'arbre ne tombe, car il «jaunit». Et s'exaspère des chardons au sol, qui essaient dans le village. Philippe Rohrbasser, lui, est fâché: «Ils ont coupé des branches, ce qui hypothèque sa survie! Et ils ont placé des échafaudages sur un périmètre soi-disant protégé autour de l'arbre. C'est une violation des

accords conclus!» Stéphane Krebs explique: «Nous étions présents et avons encadré cette installation. Quant à la coupe, elle était nécessaire pour créer des vides d'air et éviter des ruptures.» «C'est une essence cassante, abonde Jonathan Leuba. Si une branche tombe, elle peut en casser d'autres.» Si bien que dix cordages en nylon soutiennent certaines branches.

## Vevey

### C'est reparti pour Croc-Philo

Les activités de Croc-Philo, programme imaginé par l'animateur Mike Ingle, reprennent du service dès demain. Chaque jeudi, le public est convié au Cep d'Or (place du Marché) pour prendre un repas en commun à 19 h, puis discuter sur un sujet philosophique à 20 h. Thème de demain soir? Le bonheur. Jeudi prochain, le libre arbitre sera soumis au débat. Le 18, Mike Ingle propose de se pencher sur la thématique «Comment se définir?». Enfin, le 25, le manichéisme sera à l'honneur. **C.BO.**

## Le chiffre

# 78

C'est, en pour-cent de l'impôt cantonal de base, le taux d'imposition préconisé par la Municipalité de Leysin pour l'année 2015, soit le statu quo par rapport à la situation actuelle. L'analyse des comptes 2013 a montré que la situation financière de Leysin était saine, lui permettant de maintenir ce taux tout en se prémunissant face aux incertitudes conjoncturelles. Ces mêmes incertitudes poussent toutefois les autorités à ne proposer ce taux que pour une année et à le réétudier pour 2016. **F.W.D.M.**

## Monthey

### Un festival pour la création culturelle

De demain à samedi, les espaces culturels de la ville s'animeront de spectacles de théâtre, de danse, de musiques actuelles, d'arts numériques ou visuels et d'arts de rue pour le festival des cultures contemporaines Hik et Nunk. La programmation met en valeur les projets novateurs d'artistes professionnels du Valais, mais aussi d'ailleurs en Suisse, et de l'étranger. Entrées dès 20 fr. en prélocation (enfants 10 fr.), abonnements dès 30 fr. Détails de la programmation et des tarifs sur [www.hiketnunk.ch](http://www.hiketnunk.ch). **F.W.D.M.**

## «Bébé lit»

### à la Bibliothèque

Vevey La Bibliothèque-Médiathèque de Vevey propose tous les premiers samedis du mois l'animation «Bébé lit». De 10 h à 11 h, les animatrices proposent de faire découvrir les plaisirs de la lecture aux enfants de moins de 3 ans. **C.BO.**

## Diana Miranda en concert

Montreux La chanteuse brésilienne Diana Miranda se produira lors d'un concert intimiste (entre samba et bossa-nova) vendredi, à 19 h 30, à l'ancienne poste des Planches. Entrée libre, collecte à la sortie. **C.BO.**

## Une élue veveysanne risque la révocation

**Conseillère communale de Vevey Libre, Fabienne Kern pourrait être destituée du Conseil intercommunal Sécurité Riviera. Mais pas du corps délibérant veveysan**

Depuis de long mois, Fabienne Kern ne siège ni au Conseil communal de Vevey ni au parlement intercommunal de l'Association Sécurité Riviera (ASR), au sein duquel elle représente la Ville depuis son assermentation. Sans explication aucune.

Les responsables de Vevey Libre (VL), formation pour laquelle elle a été élue, ont tenté à moult reprises de la contacter; par e-mail, par téléphone, par lettre. Dans le but de la faire revenir siéger ou de lui demander de démissionner pour qu'un des «viennent-ensuite» du parti puisse la remplacer (débatte et voter) au plénum. Ils n'ont eu aucune réponse de leur camarade fantôme, également membre du comité de Vevey Libre. 24 heures a tenté la même démarche à plusieurs reprises. En vain.

A noter que l'élue, également membre suppléante à l'organe délibérant du Service intercommunal de gestion (SIGE), pourrait

aussi décider de rester au Conseil communal de Vevey et siéger sur le banc des indépendants.

Le parti, qui compte 13 élus (sur 100) dans cet organe, s'est résolu fin juin à demander à la Municipalité d'établir un préavis pour demander la révocation de Fabienne Kern. Pas du Conseil communal de Vevey, puisqu'elle a été élue par la population. Seul le peuple peut défaire ce qu'il a fait. La destitution porte uniquement sur le législatif de l'ASR.

L'exécutif vient d'intercéder en faveur de Vevey Libre avec la rédaction d'un rapport-préavis, dont les conclusions proposent la révocation de Fabienne Kern de l'instance intercommunale et son remplacement. C'est le Conseil communal qui tranchera en dernier ressort. «Nous avons fait suivre par e-mail à Fabienne Kern le préavis de la Municipalité, qui répond entièrement à notre demande», déclare Jérôme Christen, fondateur de Vevey Libre.

Un précédent existe. En janvier 2013, un élu montreusien qui brillait par son absentéisme, autant au Conseil communal qu'au parlement de l'ASR, avait démissionné avant la séance qui aurait prononcé son renvoi de cette dernière instance.

**Christophe Boillat**

## Roche redonne vie à son activité salifère d'antan

**A l'occasion des Journées du patrimoine, la commune se replonge dans son passé lié à l'odyssée régionale du sel**

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le 13 et 14 septembre, Roche s'apprête à mettre en avant son patrimoine salifère.

Le Chablais s'est longtemps illustré, et s'illustre d'ailleurs toujours, dans l'exploitation de l'or blanc. Les Mines de sel de Bex en sont l'exemple le plus réputé. Mais peu de gens savent que Roche a accueilli longtemps l'une des premières salines de Suisse. De 1580 au début du XVIIIe siècle, le site était en effet spécialisé dans la transformation de la saumure en sel.

L'association Cum Grano Salis, dont le but est d'assurer la mise en valeur du patrimoine lié à l'aventure régionale de l'or blanc, fête cette année ses 5 ans. Un anniversaire qui tombe à point nommé,

comme l'explique sa présidente, Sandrina Cirafici: «Il y a 250 ans exactement prenait fin le mandat du célèbre médecin, poète et botaniste Albert de Haller à la tête de la Saline de Roche.» L'occasion de marquer le coup. «Nous avons prévu de redonner vie à la saline le temps d'un week-end», se réjouit l'organisatrice.

Une balade historique avec un guide incarnant Albert de Haller, une visite de la saline rénovée ainsi qu'un repas à la mode d'autrefois sont notamment prévus. Une exposition, «Monde du sel et sels du monde», proposera de faire découvrir aux curieux une série de plusieurs métiers liés à l'exploitation de cette denrée. Ces métiers aujourd'hui disparus, tel que celui de souffleuse, de mouilleur ou d'ensacheur, seront mis en scène par des acteurs de l'Atelier Théâtre de Bex.

A noter qu'il s'agit de la seule animation chablaisienne des Journées du patrimoine. Détails sur [www.sentierdusel.ch](http://www.sentierdusel.ch).

**Fabien Grenon**

## Le Rocking Chair fait sa rentrée en fanfare

**La salle veveysanne de toutes les musiques accueillera notamment du hip-hop**

L'événement de l'automne au Rocking Chair (RKC) se nomme Laetitia Sadier. Auteure, compositrice, chanteuse, musicienne (claviers, guitare, trombone), l'artiste a fait partie du groupe anglais de pop expérimentale Stereolab. Laetitia - parfois prénommée Seaya - Sadier s'y produira le 21 novembre. Le lendemain, Tafta, formation rock bien connue des Vaudois, occupera les planches de la salle de concerts veveysanne (quartier de Gilamont). Avis aux amateurs, le hip-hop est de

retour en octobre sur les hauts de Vevey après des années d'hibernation. Les Américains de Das EFX seront notamment de la partie. Toujours en octobre, une soirée black metal, avec Dark Fortress, Secrets of the Moon et Schammash, risque de faire frissonner plus d'un fan.

Une découverte le 26 septembre: le duo veveysan Michael Jordan, qui partagera la soirée avec le bluesman zurichois Fai Baba.

Le programme de la saison commence samedi prochain avec une soirée danse et musiques, en hommage à la défunte Guinguette de Vevey. **C.BO.**

**Programme complet** sur [www.rocking-chair.ch](http://www.rocking-chair.ch)